

Auteur, titre et références du texte :

A. ANGOT, « Toiles de Laval », dans *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, t. VII (1893), p. 353-355.

Mis en ligne par :

Archives départementales de la Mayenne
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France
archives@cq53.fr

Date de première mise en ligne : 8 mai 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0095

Texte relu par : Joël Surcouf

d'après un exemplaire conservé aux Archives départementales de la Mayenne
(cote : BC 76\1893).

D'autres textes sont disponibles

sur le site des Archives de la Mayenne :
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

Abbé A. ANGOT

TOILES DE LAVAL¹

M. l'abbé Angot envoie la communication suivante :

Le compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière, pour l'année 1401, publié par M. L. Douët d'Arc, pour la Société de l'Histoire de France (Paris, 1865), contient à l'article : MISES DE METIERS, *Panneterie*, les détails suivants, qui nous apprennent que la toile de Laval était au commencement du XV^e siècle, en renom à Paris et digne d'entrer dans la lingerie royale.

« Colin Marc pour VIII^{xx} III aulnes de nappes de *l'ouvrage de Lavalguion*, dont l'on a fait LIII nappes. C'est assavoir deux nappes contenans chascune VI aulnes, VI nappes chascune de V aulnes, VIII nappes contenans chascune IIIII aulnes, XV nappes contenans chascune trois aulnes, et XXII nappes contenans chascune deux aulnes, qui font en sommes VIII^{xx} III aulnes, achetées de luy par les maistres d'ostel et les pannetiers, 3 s. 4 d. l'aune, samedi VIII jours de janvier, la Royne à Saint-Pol. Argent. 27 l. 3 s. 4 d. p.

« Ledit Collin Marc, pour VIII^{xx} II aulnes et demie de touailles *dudit ouvrage*, dont l'on a fait IIIII^{xx} touailles, c'est assavoir VIII touailles contenans chascune V aulnes, X touailles contenans chascune IIIII aulnes, VII touailles chascune de III aulnes, douze touailles chascune de aulne et demie, XLII touailles chascune d'une aulne, et une autre d'aune et demie, qui font en somme VIII^{xx} II aulnes et demie, achetées de lui par les dessus dits, 20 d. l'aulne, ce jour ilec. Argent 13 l. 10 s. 10 d. p.

« Thomas Le Bourgue, pour CVIII aulnes de nappes de *l'ouvrage de Lavalguion* dont l'on a fait XXXV nappes, c'est assavoir IIIII nappes contenans chascune V aulnes, VII nappes contenans chascune IIIII aulnes, XII autres nappes chascune de III aulnes, et XII autres nappes contenant chascune II aulnes, qui font la somme de CVIII aulnes, achetées de lui par les dessusdits, 3 s. 4 d. l'aulne, lundi XX jour de juing, ladite dame à Saint-Pol. Argent 18 l. p(arisis).

¹ Commission historique et archéologique de la Mayenne, *Procès-verbaux des séances*, séance du 27 avril 1893.

« Ledit Thomas Le Bourgue, pour CII aulnes de touailles *dudit ouvrage* dont l'on a fait LX touailles, c'est assavoir IIII touailles contenans chascune V aulnes, et IIII touailles contenans chascune IIII aulnes, IIII autres chascune de III aulnes, XII autres touailles chascune d'une aulne et demie, et XXXVI autres touailles contenant chascune une aulne, qui font la somme de CII aulnes, achetées de lui par les dessusditz 20 d. l'aulne, ce jour, ilec. Argent. 8 liv. 10 s. p.

« Les prix des deux qualités de toiles ouvrées à Laval étant ce que nous venons de dire. Voici le tableau de leur valeur comparée avec les produits similaires des autres centres industriels, d'après le même document.

Nappes de l'ouvrage de Laval	3 s.	4 d.	l'aune.
Nappes de l'ouvrage de Paris ²	6 s.		l'aune.
Touailles de l'ouvrage de Laval		20 d.	l'aune.
Id.	4 s.		l'aune.

« Cette évaluation étant faite en monnaie de Paris, il reste à la réduire en monnaie de Tours. »

² Il y avait de cette fabrique des qualités d'un prix encore plus élevé.